Envoyé en préfecture le 24/02/2026
Reçu en préfecture le 24/02/2026
Publié le
ID : 022-212200703-20260216-DEL2026_0221-DE

Guingamp
Gwengamp

République Française

Délibération

du Conseil Municipal de la Ville de Guingamp

Séance du lundi 16 février 2026

—

Le seize février 2026, à 18h00, les membres du conseil municipal, légalement convoqués le trois février 2026, se sont réunis en séance publique, salle du conseil, à l'hôtel de ville, sous la présidence de M. Philippe LE GOFF, Maire.

Membres présents : M. LE GOFF Philippe, Maire, Mme MANCASSOLA Chantal, Mme POGAM PIRIOU Marie-Agnès, M. GOUDALLIER Benoît, Mme CORBEL Peggy, M. AATACH Houssain, Mme LE GALL-BIZIEN Déborah, M. MONFORT Charles Adjoints, M. KERHERVÉ Guy , M. STEPHAN Philippe, Mme LE HOUEROU Annie, Mme TISSIER Isabelle, Mme BRISSONNEAU Alix, Mme LE BLEIZ Armelle, Mme SANZ Myriam, Mme DUCLOS Anne, M. LE BARS Yoann, M. LE LAY Tugdual, M. ANTOINE Jean François, Mme LALANDE Christine, M. HERVE Roger, M. ROBLIN Gaël, Conseillers Municipaux.

Membres excusés représentés : M. BERTHE Thomas, Mme ZIEGLER Evelyne, M. BONBONNY Sébastien, Mme COZIC Sandy, Mme LE ROY Charline respectivement représentés par M. LE GOFF Philippe, Mme MANCASSOLA Chantal, Mme SANZ Myriam, Mme CORBEL Peggy et Mme TISSIER Isabelle

Absents excusés : M. GAUTIER Christophe, Mme VAROQUIER Lydie.

Secrétaire de séance : M. LE LAY Tugdual

DEL2026-02-21- APPEL A PROJETS : DETR, DSIL -DEMANDE DE FINANCEMENT

Rapporteur : Houssain Aatach.

Les programmes DETR et DSIL font désormais l'objet d'un appel à projets commun. La date limite pour le dépôt des demandes était fixée au 9 janvier 2026.
Les catégories d'opérations éligibles relevant de la compétence de la commune sont les suivantes :

- Equipements scolaires et périscolaires
- Patrimoine immobilier (hors logements)
- Equipements sportifs
- Travaux ou équipements de voirie liés à la sécurité

Pour 2026, eu égard au contexte budgétaire dont le calendrier a été avancé en raison des élections municipales, il a été proposé dans le cadre de cet appel à projets le projet de rénovation du bâtiment abritant l'Université catholique de l'Ouest en poursuivant le changement des fenêtres et la réfection de la toiture du hall de l'amphithéâtre permettant ainsi d'améliorer le confort des occupants et de réduire les dépenses d'énergie.
Le montant des travaux est estimé à 125 000 €HT et une subvention de 30% a été sollicitée.

Envoyé en préfecture le 24/02/2026
Reçu en préfecture le 24/02/2026
Publié le
ID : 022-212200703-20260216-DEL2026_0221-DE

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, **à l'unanimité**,

- **APPROUVE** le projet de rénovation de bâtiment de l'Université catholique de l'Ouest,
- **SOLLICITE** une subvention dans le cadre de l'appel à projets DETR/DSIL 2026 à hauteur de 30%,
- **S'ENGAGE** à commencer l'exécution des travaux en 2026,
- **DONNE** tous pouvoirs au Maire pour mener de dossier à son terme.

Fait et délibéré, les lieu, jours, mois et an susdit
Le Maire

Philippe LE GOFF

Le secrétaire,
Tugdual LE LAY